Image not found or type unknown

Location appartement, dépot de garantie non restitué

Par **Sylvie Courteau**, le **12/06/2018** à **17:51**

Bonjour,
j'ai été assigné par mon ancienne locataire car j'ai gardé le dépot de garantie.
J'avais tout refait dans mon appart: ballon, radiateur, douche, frigo, peintures, parquet, tuyauterie; après j'ai loué. Ma locataire est restée 10 mois et m'a laissé un appart dévasté. Le plus grave c'est une fuite provenant du lave-vaisselle qui a endommagé le parquet du salon chiffré 10.000€ ca.
Dans le procès où je suis assigné, je voudrais me porter partie civile et demander les dommages intérets.

Oui, il y a eu un état des lieux de sortie, oui il y a eu un huissier, oui il y a eu des experts et la responsabilité de ma locataire est prouvée; mon assurance m'a versé un tiers de la somme pour refaire le parquet, je voudrais récupérer le restant de la somme pour faire les travaux et louer car cet appart est mon gagne-pain et cela fait déjà un an qu'il est vide pour le dommage au parquet.
Merci à tous ceux qui pourront me donner un bon conseil.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés